

M'SILA

Mouvement de protestation des contrôleurs des prix et de la lutte contre la fraude

La Direction du commerce de la wilaya de M'sila a connu hier matin un sit-in des dizaines de fonctionnaires pour protester contre les agissements, la hogra et l'humiliation du directeur.

Ce mouvement de protestation a été renforcé par d'autres fonctionnaires qui se sont ralliés à leurs collègues sanctionnés abusivement par une décision arbitraire paraphée le 18 juin, par le directeur contre 5 agents pour avoir refusé de travailler deux jours plus tard, à savoir le 20 juin.

A cet effet, les 5 contrôleurs à la Direction du commerce de la wilaya de M'sila font appel au ministre du Commerce pour

intervenir et arrêter les décisions fortuites prises par le directeur de wilaya contre les 5 agents signataires d'une missive, réfutant la hogra et l'humiliation de fonctionnaires d'Etat en plein exercice de leur fonction.

Selon cette lettre destinée au ministre et aux autorités de la wilaya, le directeur du commerce de M'sila a sommé les 5 contrôleurs de répondre à un question-

naire daté du 18 juin dernier pour refus de travail et assurer une permanence le 20 juin, c'est-à-dire 2 jours plus tard, chose inconcevable et illogique de la part de ces fonctionnaires qui vont être punis avant même ce jour qui est le mobile de ce problème, sachant que ces fonctionnaires ont donné leur accord à leur chef de service d'assurer la permanence le samedi, avant d'être surpris et de voir leur déclaration déformée et voir le directeur très courroucé en rentrant dans le bureau des contrôleurs les obligeant de quitter les

lieux en les humiliant en présence de quelques commerçants convoqués par le service. Le directeur a eu des propos dénigrants tels que «sortez», «ren-trez chez vous». Il a également pris des décisions qui consistent à des mutations abusives vers le bureau de commerce dans la daïra de Magra, sans chercher à comprendre qu'il a été mal informé et que les contrôleurs n'ont jamais dit non au chef de service qui a transmis le message à ce directeur.

Les 5 agents punis ont tout essayé pour rencontrer leur

directeur et lui expliquer qu'il s'agit d'un malentendu, malheureusement aucune suite ne leur a été donnée par ce directeur qui refuse de les recevoir. Malgré les tentatives de contacter ce directeur par téléphone, celui-ci a exigé notre présence dans son bureau et refusé toute déclaration par téléphone.

A signaler que les conséquences de ce mouvement, selon quelques contestataires, est un cumul de problèmes entre ce responsable et les fonctionnaires.

A. Laïdi

BLIDA

Multiplication des casses de maisons en ce début du mois de Ramadhan

Il est connu qu'au mois de carême, les vols et autres casses de maisons deviennent légion à Blida et à peine trois jours passés de ce mois sacré que trois maisons ont été cambriolées, l'une à Béni Tamou et les deux autres à El Affroun, à l'ouest du chef-lieu de wilaya. Heureusement pour les victimes, les auteurs de ces vols ont été arrêtés mais celles-ci n'ont pu

recupérer tous les objets dérobés. Pour le propriétaire de la maison de Béni Tamou, uniquement 875 sur les 3 150 euros volés ont été retrouvés chez l'un des cambrioleurs ainsi qu'une partie des bijoux. En effet, ce dernier a été arrêté au moment où il négociait la vente des devises. Interrogé, il dénonça son acolyte chez lequel il a été retrouvé un micro-ordinateur portable et une

tablette numérique enlevés de cette maison. A El Affroun, alors que les éléments de la Sûreté de daïra ont arrêté les quatre auteurs du vol des deux maisons, mais tous les objets volés, dont des appareils électroniques et autre vaisselle, ont été vendus au marché Guessab de Blida.

Les six cambrioleurs ont été placés hier sous mandat de dépôt.

M. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE À GUELMA

Deux morts et six blessés en 48 heures

Deux personnes ont été tuées et six autres blessées, dont certaines gravement, dans deux accidents de la route survenus ce week-end sur le territoire de la wilaya.

Le premier s'est produit au lieu-dit Kef-El-Boumba, sur le tronçon de la RN 21, traversant la commune d'Héliopolis à trois kilomètres de Guelma. Selon la cellule de communication de la Protection

civile, deux véhicules roulant en sens inverse sont entrés en collision frontale. Une personne de 23 ans est morte sur le coup, tandis que six autres, âgées de 23 à 26 ans, ont été transportées par les

secouristes dans un état plus ou moins grave à l'hôpital Okbi de Guelma.

La deuxième victime de ce triste bilan est un motard âgé de 15 ans. Il a perdu le contrôle de son engin, à la sortie du chef-lieu de la commune de Belkheir, sur le tronçon de la RN 20 reliant Guelma et Souk-Ahras. A l'arrivée des

secours, il était inconscient. Malgré les tentatives des éléments de la Protection civile, le jeune homme a succombé à ses blessures.

La dépouille mortelle a été transportée à la morgue de l'hôpital Okbi de Guelma, indique la même source.

Noureddine Guergour

AÏN-TÉMOUCHENT

Les feux ravagent 38 hectares

Selon un rapport des services de la Protection civile de la wilaya de Aïn-Témouchent, les feux ont ravagé quelque 38 hectares de superficies céréalières comprenant 11 ha de récolte et 27 autres de chaume lors des tout derniers jours au niveau du territoire de la wilaya d'Aïn-Témouchent.

Selon les mêmes services, ces incendies se sont déclarés dans la commune de Chentouf, à 12 km de Hammam Bou-Hadjar, avec une perte de 19 hectares de chaume, la région de Oued Berkèche avec une perte de 11 hectares de récolte et 2 ha de chaume, la commune d'El-Amria avec 4 ha de chaume, enfin dans les

communes de Châabet El-Leham et El-Hassasna avec 1 ha de chaume.

Il faut noter la célérité des éléments de la Protection civile qui a permis non seulement de circonscrire ces feux, mais aussi de sauver une grande partie de la superficie céréalière.

S. B.

TIPASA

Des inconnus mettent le feu à l'ancienne décharge de Khemisti

Selon des sources locales, des personnes inconnues avaient, récemment, mis le feu au sein de l'ancienne décharge sauvage de la ville de Khemisti, sise à 35 kilomètres à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Tipasa.

Selon ces mêmes sources, ce type d'incendie criminel fut à l'origine de manifestations de colère des riverains de cette ancienne décharge sauvage, bien qu'un arrêté de fermeture ait été décrété de même que le transfert des déchets ménagers vers le centre d'enfouissement de Sidi Rached.

Selon ces riverains, la combustion des déchets ménagers et la propagation des mauvaises odeurs arrivent jusqu'à la périphérie de la ville de Bou Ismail. «Les incendiaires, n'ont pas encore été identifiés, mais la vigilance des citoyens a dissuadé toute récidive de leur part», nous a-t-on précisé

Houari Larbi